

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2015

Date de la convocation : 7 février 2015

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des projets et travaux en cours
- Étude de différents devis
- Compte rendu des différentes réunions
- Marché de groupement de commandes :
 - balayage mécanique des voies communales
 - étude de recyclage agricole des boues des stations d'épuration
- Avis sur la demande présentée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable : modification substantielle de redimensionnement du système d'évacuation de crues du barrage de Mervent
- Point sur les animations
- Élections départementales des 22 et 29 mars 2015 : permanences du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Jacky BELOUIN, Marinette BOBINEAU, Stéphane BONNEAU, René-Louis COLAS, Jackie LARDY, Claude PICARD, Fabienne SPENNATO

Absentes excusées : Sonia ALLETRU, Stéphanie ROYER

Secrétaire de séance : Damien SABOURAUD

Monsieur le maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- SUIVI DES PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

➤ Logements séniors

M le maire fait le point sur le dossier :

- les notaires ont transmis le projet d'acte de vente du terrain (cadastré D88) de M Fouasson pour validation avant signature,
- réception des rapports suite au diagnostic amiante,
- consultation de 2 entreprises de désamiantage :
 - Sté Technik amiante (Champagné les Marais) : devis 15 060€ TTC
 - Sté Murail ETAP (Bois de Céné – 85) : en attente du devis
- effacement des réseaux : en cours

➤ Sécurisation Base de Loisirs

M le maire informe les élus que dans le cadre de la sécurisation de la base de loisirs, la Communauté de Communes assurerait l'assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gracieux.

La prestation comprend entre autres :

- la convention fixant les modalités entre la Communauté de communes et la commune
- la rédaction du cahier des charges de MO (maîtrise d'œuvre)
- la rédaction de la lettre de consultation.

Le choix de l'aménagement sera également validé par l'ARD (Agence Routière Départementale)

➤ Sécurisation entrée du bourg (la Joletière)

M le maire rappelle que la SPL et le cabinet de M Millet ont été consultés afin d'établir un avant-projet pour les aménagements de sécurité de l'entrée du bourg.

- la SPL présente une convention définissant les éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés pour le compte de la commune. Le montant de la rémunération de l'élément de mission avant-projet est de 2800€ ht, et le coût de la maîtrise d'œuvre représente un pourcentage (de 4,13 à 4,50) selon le montant des travaux.

- le cabinet Millet présente un devis d'honoraires de mission de maîtrise d'œuvre, comprenant les esquisses, l'estimation prévisionnelle des travaux, la consultation des entreprises, le suivi des travaux jusqu'à la réception. Le taux d'intervention représente 5% du montant prévisionnel des travaux.

M Millet sera recontacté pour des compléments d'information.

➤ Installation de la benne à cartons

- proposer la benne aux entreprises et artisans susceptibles d'être intéressés.

➤ Déménagement du presbytère

- déménagement du mobilier fixé au mardi 17 février à 14h.

2- Étude de différents devis

➤ Tondeuse : 2 démonstrations de matériel sont prévues semaine 8.

➤ Reprise de l'enrobé du parking de la mairie + extension : en attente de l'entreprise Charrier et Colas (sous traitement).

➤ Mobilier salle JL Ripaud :

Mme E. Toutain informe les élus de la prévision d'achat de tables rondes pour la salle JL Ripaud. À cet effet, 2 sociétés de mobiliers ont été consultées pour estimer et budgétiser cet achat. 24 tables sont prévues + 2 chariots pour le rangement et le transport. Les devis oscillent entre 5000 et 6000 euros ttc. Les élus sont plutôt favorables à cet investissement et ces tables seront mises à disposition moyennant une location.

3- Compte rendu des différentes réunions

➤ Inventaire des zones humides

M le maire informe les élus, que l'IIBSN souhaite présenter la cartographie définitive des zones humides de la commune avant validation.

➤ ADMR : la participation communale, calculée au prorata de l'activité de l'association dans la commune s'élève pour 2015 à 1 810€ (participation inférieure à celle de 2014 : 2 063€).

L'association recherche des bénévoles pour le montage des dossiers.

➤ Dossier mutualisation : différentes réunions sont programmées les 17 et 18 février selon des thématiques définies. Dossier à suivre.

➤ Plan de désherbage : une réunion est fixée le 6 mars (10h30) à la mairie pour présentation du plan de désherbage : recensement des zones à désherber, les différents modes opératoires, les matériels...

➤ Réunion avec M Fourage : différents points ont été abordés, entre autres la fermeture du camping du Chêne Tord, le fonctionnement de l'ensemble commercial, les projets de logements seniors et de réhabilitation du presbytère.

➤ Le centre infirmier de Foussais souhaiterait tenir une permanence à Mervent, les praticiens de Mervent et les infirmiers(res) se sont réunis à la mairie afin de trouver un compromis de planning et de local.

➤ Cabinets médicaux :

M le maire expose aux élus qu'il s'est entretenu avec le Dr Lordier au sujet du contrat de location du cabinet médical, exerçant à plein temps, un bail de location peut lui être établi. Le montant du loyer reste fixé à 350 euros par mois, il serait également intéressé pour racheter le mobilier du cabinet, mobilier acquis par la commune lors du départ du Dr Chemin.

4- MARCHE DE GROUPEMENT DE COMMANDES :

➤ Balayage mécanique des voies communales : M le maire expose aux élus que dans le cadre de la constitution d'un groupement de commande relatif au renouvellement du balayage des voies communales, une convention doit être signée entre la commune et la communauté de communes. Ce groupement est créé en vue de la passation des marchés par chacun des membres du groupement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise sa signature.

➤ Étude recyclage agricole des boues des stations d'épuration : dans le cadre de la constitution d'un groupement de commande pour la mise en œuvre d'un marché de services « étude de recyclage agricole des boues des stations d'épuration », une convention doit être signée entre la commune et la communauté de communes. Ce groupement est créé en vue de la passation d'un marché pour le compte des membres du groupement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise sa signature.

5- AVIS SUR LA DEMANDE PRESENTÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : MODIFICATION SUBSTANTIELLE DE REDIMENSIONNEMENT DU SYSTEME D'EVACUATION DE CRUES DU BARRAGE DE MERVENT

M le maire rappelle aux élus que le redimensionnement du système d'évacuation des crues du barrage de Mervent, porté par le SIAEP de la forêt de Mervent, est soumis à enquête publique du 3 février au 6 mars et que le conseil municipal est appelé à donner son avis sur ces travaux dès l'ouverture de l'enquête ou au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre.

Il présente le projet de modification substantielle de redimensionnement du système d'évacuation des crues du barrage de Mervent ; après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande du SIAEP.

6- POINT SUR LES ANIMATIONS

M D.Sabouraud fait le point sur les différentes manifestations :

- spectacle de Noël des enfants : quelques animateurs consultés, se mettre en rapport avec les enseignantes pour regrouper les 2 animations.

- feu d'artifice : prise de contact avec Mille feux (M.Grimaud)

- édito printemps

Une réunion de commission est fixée le lundi 23/02 à 20h30 pour aborder ces différents points.

Mme E.Toutain rappelle que la quinzaine bleue sera organisée à Mervent en octobre, en partenariat avec le CCAS de Foussais-Payré.

- Marché d'été : il est décidé de ne pas reconduire le marché d'été.

- Concert

M le maire fait part aux élus de la demande de M Cotte, directeur de l'école municipale de musique et de danse de Fontenay-le-Comte, qui souhaite organiser le mercredi 20 mai un concert dans l'église de Mervent. Ces moments musicaux sont présentés par les élèves de l'école. M Cotte demande une aide (véhicule) pour le transport des instruments et qu'il y ait un intervenant pendant l'entracte (env 10-15min). À la fin du concert, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

- Informations touristiques

Afin de réaliser un guide des événements, les services de l'office de tourisme sollicitent les communes pour leur communiquer les dates des manifestations locales. Ce guide portera sur la période d'avril à décembre et sera diffusé auprès des hébergeurs, des offices de tourisme limitrophes et des sites touristiques du territoire.

Les informations doivent être transmises pour le 27 février.

- Tivoli blanc : prêt

M le maire rappelle que le sujet a déjà été évoqué à plusieurs reprises, à savoir à qui doit-on mettre à disposition le tivoli, les tarifs, et les modalités. La convention en cours de préparation doit être finalisée afin d'être applicable rapidement.

- Illuminations :

Mme E.Toutain informe les élus que 2 fournisseurs ont été consultés et 2 rendez-vous sont fixés, le 19/02 et le 19/03 pour étudier l'achat de nouvelles illuminations.

7- ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Planning des permanences de la tenue du bureau de vote établi pour les 2 tours.

8- DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Dossier accessibilité

M H-Goralczyk rend compte de la réunion du 5 février relative à l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) : en résumé

- tout propriétaire d'ERP (Ets Recevant du Public) non accessible au 31/12/2014 doivent déposer un Ad'AP avant le 27 septembre 2015, sous peine d'être condamné. Ce document précise et décrit l'Ets concerné, se compose de période pouvant aller de 1 à 3 ans, indique les travaux à réaliser sur chacune des années. Le dossier complet est transmis au Préfet pour approbation.

En 2011, le bureau d'études A2CH a réalisé un diagnostic des ERP, ces documents seront repris pour lister les priorités et élaborer l'Ad'AP.

➤ Camping-cars :

Collecte des nuitées à compter du 11 avril.

M le maire informe les élus que la loi de finance pour 2015 relative à la réforme de la taxe de séjour a été publiée au Journal Officiel du 30 décembre 2014. Cette loi a apporté certaines modifications, entre autres les catégories d'hébergement ; les emplacements dans les aires de camping-cars sont assujettis à la taxe de séjour. Concernant la commune, une partie de la collecte sera reversée.

La question posée : faut-il maintenir le tarif actuel ?

Les brochures actuelles mentionnent le tarif de 5 euros.

➤ Terrain du Chêne Tord

M le maire propose que le terrain acquis chemin du Chêne Tord, soit divisé en 3 parcelles égales et que celles-ci soient proposées à la location pour jardins ou autres, au prix de 30 euros annuel, révisable selon l'indice Insee.

➤ Remarques et suggestions de M S.Bonneau

- Terrains de pétanque : des membres de l'association pourraient éventuellement aider les employés communaux lors du nettoyage des terrains (ramassage des feuilles etc.)
- Mettre en place la tonte différenciée : faire une information dans le prochain édito pour expliquer en quoi cela consiste. Avis favorable pour tester cette pratique.

Levée de séance 00h30

Prochaine réunion le 20 mars 2015 à 20h30